## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé				
Département(s)	DFFI	Date	18 septembre 2025	
Numéro	25.163	Heure	21h04	

Auteur-e(-s): Sarah Blum

Titre : Salaires : mauvaise place des enseignant-e-s neuchâtelois-e-s (cycles 1 et 2)

en comparaison romande

## Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

- 1. Comment le Conseil d'État interprète-t-il les données récentes montrant qu'en 2025 les enseignant-e-s des cycles 1 et 2 à Neuchâtel restent parmi les moins bien rémunérés comparativement à d'autres cantons suisses ?
- 2. Quelles actions concrètes le Conseil d'État prévoit-il pour rehausser l'attractivité salariale de la profession, notamment dans le cadre d'un métier très féminisé, ce qui pose également la question de l'égalité salariale de genre ?
- 3. Comment le Conseil d'État compte-t-il anticiper la pénurie d'enseignant-e-s et y remédier, tout en gérant les départs à la retraite ? Des mesures ciblées sont-elles prévues pour stabiliser les effectifs (par exemple, revalorisation salariale, formation continue, conditions de travail améliorées) ?
- 4. Comment le Conseil d'État prend-il en compte la pression croissante liée à la pénibilité du métier dans ses décisions relatives aux conditions de travail et à la rémunération ?

## Développement (commentaire aux questions) :

<u>Une étude relayée par *Watson* en 2025</u> met en lumière les disparités salariales importantes entre les cantons suisses en matière de rémunération des enseignant-e-s.

- Au cycle 1, les enseignant-e-s à Genève et Zurich gagnent près de 100'000 francs par an, soit environ 15'000 francs de plus que la moyenne nationale. Les enseignant-e-s du canton de Neuchâtel touchent 70'349 francs au début de leur carrière ; seul-e-s les enseignant-e-s du canton des Grisons touchent moins.
- À Neuchâtel, malgré une augmentation d'environ 1'500 francs en 2025, les enseignant-e-s des cycles 1 et 2 restent en avant-dernière position des cantons suisses.
- Le salaire moyen de départ en Suisse est désormais de 80'688 francs, en hausse par rapport à 2024, mais la progression neuchâteloise reste insuffisante pour combler l'écart.

## Cette situation est préoccupante à plusieurs titres :

- Pénurie persistante : Le manque d'enseignant-e-s continue de fragiliser le fonctionnement des écoles. Sans remplaçant-e-s, il devient difficile d'assurer la continuité pédagogique. Les vagues de départ à la retraite risquent d'accentuer ce phénomène.
- Attractivité limitée : Les jeunes diplômé-e-s ou les personnes en reconversion, formés à Neuchâtel, peuvent être tentés de rejoindre d'autres cantons offrant de meilleures conditions de travail et salariales.
- Égalité de genre : Le métier d'enseignant-e aux cycles 1 et 2, majoritairement exercé par des femmes, souffre de cette sous-rémunération, comparé à d'autres professions de qualification similaire. Maintenir des salaires bas dans un secteur féminisé pose un problème d'égalité salariale et de reconnaissance sociale.
- Pénibilité accrue : Les enseignant-e-s font face à des changements sociétaux qui rendent leur métier de plus en plus exigeant et pénible : diversité des parcours et des besoins des élèves, attentes croissantes des parents et de la société, multiplication des tâches annexes. Ces difficultés vont en s'accentuant et pèsent lourdement sur l'attractivité et la fidélisation de la profession.

Si certains facteurs – comme les nouvelles offres de formation pour les personnes en reconversion ou la médiatisation de la pénurie – sont susceptibles de susciter davantage d'engagements dans la profession, il est indispensable que le canton de Neuchâtel engage des mesures fortes. Une revalorisation salariale et des conditions de travail améliorées sont essentielles pour attirer, retenir et valoriser celles et ceux qui s'engagent au service de l'éducation.

Souhait d'une réponse écrite : NON	
Demande d'urgence : NON	1

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Sarah Blum				
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :		
Monique Erard	Patricia Sörensen			